

L'APPC de Camaret-sur-Mer met la sécurité en priorité pour la saison de pêche

Le 25 mai 2025 à 16h33



Le sérieux des contrôles n'empêche pas la bonne humeur au sein de l'APPC. Prologue à la saison de pêche, les bénévoles de l'amicale des pêcheurs plaisanciers de Camaret (APPC), présidée par Pierre Gourmelen, ont consacré les samedis 17 et 24 mai 2025 à la sécurité. Samedi, ce fut le contrôle des gilets gonflables avec un protocole simple mais rigoureux : contrôle visuel et identification des percuteurs et des cartouches de gaz à changer, mise sous pression des enveloppes pour en vérifier l'étanchéité pendant au moins 2 heures, dégonflage et repliage des brassières. Bilan : 36 brassières contrôlées, huit déclencheurs et une cartouche changés, et une brassière déclassée. Samedi 24 mai, malgré un temps incertain, les équipes étaient sur les pontons. Cinq bateaux ont été contrôlés. Mathias Doubriez, membre du bureau de l'association, précise : « Des détails sont à revoir pour certains (entre autres le 2e coupe-circuit). Pour d'autres, le contrôle a été bénéfique. Une check-list des points à revoir a été remise à chacun afin d'appliquer à la lettre les directives de la division 240. »